

CONDITIONS GENERALES DE BANQUE APPLICABLES AUX OPERATIONS DE LA CLIENTELE A PARTIR DU 16 AVRIL 2020



SOCIETE GENERALE BENIN

TARIFS DES PRODUITS ET SERVICES OFFERTS A LA CLIENTELE DES PARTICULIERS, PROFESSIONNELS ET ENTREPRISES

Toutes les commissions sont assujetties à la fiscalité en vigueur notamment à la taxe sur activité financière (TAF 10%) ou la Taxe sur Valeur Ajoutée (TVA 18%). La TAF et la TVA sont reversées aux impôts.

Tous les tarifs sont en FCFA et présentés TTC sauf précision contraire. Taux de Base Bancaire = 9%

TARIFS DES PRODUITS ET SERVICES OFFERTS AUX PARTICULIERS		
I. CONDITIONS GENERALES DU COMPTE FCFA TTC		
1.1	Conditions d'ouverture de compte	
1.1.1	Ouverture de compte (avec remise de la convention de compte)	
1.1.1.1	Compte chèques	Gratuit
1.1.1.2	Compte épargne simple	Gratuit
1.1.1.2.1	Compte épargne junior	Gratuit
1.1.1.3	Dépôt à terme	Gratuit
1.1.1.4	Compte épargne logement	Gratuit
1.1.1.5	Plan épargne logement	Gratuit
1.1.1.6	Compte sur livret (délivrance du livret d'épargne)	N/A
1.1.1.7	Compte joint	
1.1.1.7.1	Compte chèques	Gratuit
1.1.1.7.2	Compte épargne	Gratuit
1.1.1.8	Compte indivis	
1.1.1.8.1	Compte chèques	Gratuit
1.1.1.8.2	Compte épargne	Gratuit
1.1.1.9	Autres types de comptes	Gratuit
1.1.1.10	Dépôts initiaux pour les ouvertures de compte	
1.1.1.10.1	Dépôt à terme	min 5 000 000
1.1.1.11	Assurance décès accidentel associée au compte chèque	N/A
1.2	Conditions de clôture de compte	
1.2.1	Compte chèques	Gratuit
1.2.2	Compte d'épargne simple	Gratuit
1.2.3	Dépôt à terme	Gratuit
1.2.4	Compte épargne logement	Gratuit
1.2.5	Plan épargne logement	Gratuit
1.2.6	Compte sur livret	N/A
1.2.7	Compte joint	
1.2.7.1	Compte chèques	Gratuit
1.2.7.2	Compte épargne	Gratuit
1.2.8	Compte indivis	
1.2.8.1	Compte chèques	Gratuit
1.2.8.2	Compte épargne	Gratuit
1.2.9	Lettre de clôture juridique	N/A
1.2.10	Attestation de clôture de compte	47.200
1.2.11	Autres types de clôture de comptes	Gratuit
II. SERVICES RATTACHES AU FONCTIONNEMENT DU COMPTE FCFA TTC		
2.1	Gestion de comptes	
2.1.1	Conditions débitrices et frais	
2.1.1.1	Meilleur taux débiteur (MTD) appliqué à la clientèle	N/A
2.1.1.2	Frais de tenue de compte sur livret d'épargne	Gratuit
2.1.1.3	Commission de plus fort découvert	0,025%
2.1.1.4	Commission de mouvement au débit du compte	0,025%
2.1.1.5	Commission de dépassement sur compte autorisé	5.500
2.1.1.6	Commission de dépassement sur compte non autorisé	11.000

2.1.1.7	Frais de tenue de compte (tarif mensuel)	
2.1.1.7.1	Compte épargne	Gratuit
2.1.1.7.2	Compte courant	1.650
2.1.1.7.3	Compte courant (APE : Agent Permanent de l'Etat)	990
2.1.1.8	Arrêté de compte (tarif mensuel)	Gratuit
2.1.1.9	Relevé d'identité bancaire (RIB)	Gratuit
2.1.1.10	Autres types de conditions débitrices	N/A
2.1.1.11	Assurance prévoyance obsèques en fonction de la formule choisie, de l'âge de l'assuré, du montant des capitaux et du mode de paiement	en fonction de l'âge, de la durée, de l'état de santé et de l'assureur
2.1.1.12	Assurance automobile	N/A
2.1.1.13	Assurance voyage	
2.1.1.13.1	SOGEVOYAGE par an	en fonction de l'âge, de la durée du séjour, du pays et de l'assureur
2.1.1.14	Assurance compte sécurité	
2.1.1.14.1	QUIETUDE selon l'âge par an	6.000 ou 12.000
2.1.2	Relevés de compte	
2.1.2.1	Mensuel	Gratuit
2.1.2.2	A la demande (mois en cours)	850/page
2.1.2.3	Autres périodes (tarif par mois)	
2.1.2.3.1	Trimestriel pour le compte chèque	Gratuit
2.1.2.3.2	Autres périodes (tarif par mois)	1.000/page
2.1.3	Relevé récapitulatif des frais annuels	Gratuit
2.1.4	Autre type de relevé de comptes	
2.1.4.1	Edition de mini relevé au distributeur SGB	Gratuit
2.1.5	Attestations bancaires	
2.1.5.1	Attestation de solde	21.240
2.1.5.2	Attestation de non engagement	35.400
2.1.5.3	Autres types d'attestations bancaires	
2.1.5.3.1	Attestation de virement permanent et irrévocable	50.000
2.1.5.3.2	Attestation de virement bancaire pour visa études	50.000
2.1.5.3.3	Attestation d'engagement	47.200
2.1.5.3.4	Attestation de virement bancaire	35.400
2.1.5.3.5	Attestation de capacité financière	0,15% min 50.000
2.1.5.3.6	Attestation de ligne de crédit	50.000
2.1.5.3.7	Attestation de plafond de caution	23.600
2.1.5.3.8	Attestation de bonne relation	47.200
2.1.5.3.9	Attestation de ressources	47.200
2.1.5.3.10	Attestation de recommandation	47.200
2.1.5.3.11	Attestation bancaire (ou attestation de compte)	20.000
2.1.5.3.12	Autres attestations	47.200
2.1.6	Frais de timbre pour versement d'espèces en compte	50
2.1.7	Frais pour procuration	Gratuit
2.1.8	Conditions débitrices	

2.1.8.1	Plan épargne et autres produits d'épargne contractuelle	
2.1.8.1.1	Plan épargne logement	3,5% l'an + Prime (2%) soumise à condition
Le plan épargne logement mené à son terme sans être assorti d'un prêt épargne logement bénéficie d'une prime d'épargne de 2% sur les intérêts plafonné à 5.000.000 FCFA		
2.1.8.2	Autres dépôts et produits d'épargne	N/A
2.1.8.3	Intérêts créditeurs pour les plans épargne et autres produits d'épargne contractuelle	N/A
2.1.8.4	Intérêts créditeurs pour les comptes épargne simple (par an)	
2.1.8.4.1	Compte épargne simple	4,50%
Le taux de rémunération du compte épargne simple et du compte épargne junior est perçu dans la limite d'un plafond de 10 000 000 FCFA		
2.1.8.5	Intérêts créditeurs sur les bons de caisse et comptes à terme	
2.1.8.5.1	Dépôt à terme	Min 3,25%
2.1.8.5.2	Bon de caisse	N/A
2.1.8.5.3	Compte à rente	Min 3,25%
Le taux de rémunération fixé ci-dessus est perçu dans la limite d'un plafond de 10.000.000 (à compter du 1er Janvier 2015 conformément à la décision N°CM/UMOA/016/09/2014 fixant les conditions de rémunération des produits d'épargne réglementés dans UMOA).		
2.1.8.6	Autres conditions débitrices	N/A
Les intérêts sur les comptes épargnes sont payés à terme échu et subissent une retenue IRC (Impôt sur les créances) qui est de 15%.		
2.2	MOYENS DE PAIEMENT	
2.2.1	Chèques	
2.2.1.1	Délivrance de chéquier	Gratuit
2.2.1.1.1	Chèques barrés non endossables	Gratuit
2.2.1.1.2	Chèques non barrés/vignette	100
2.2.1.1.3	Lettre-chèques	N/A
2.2.1.1.4	Chèques de banque sur place	0,1% + TAF min 3.300 max 27.500
2.2.1.1.5	Chèques de banque UEMOA	
2.2.1.1.5.1	Remise de chèque payable au Bénin	Gratuit
2.2.1.1.5.2	Remise de chèque payable dans la zone UEMOA	Gratuit
2.2.1.1.6	Chèque de banque sur compte en devises (minimum et maximum)	N/A
2.2.1.2	Chèques de guichet	2.000
2.2.1.3	Certification de chèque	N/A
2.2.1.4	Frais pour annulation de chèque de banque	5.500
2.2.1.5	Opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur	
2.2.1.5.1	Par vignette	5.900
2.2.1.5.2	Par carnet	17.700
2.2.1.6	Renouvellement d'opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur	N/A
2.2.1.7	Frais de destruction de chéquier	
2.2.1.7.1	Non réclamé après 6 mois	5.900
2.2.1.8	Frais de rejet impayé suite à l'absence de provision ou l'insuffisance de provision	
2.2.1.8.1	Frais imputés à l'émetteur	11.000
2.2.1.8.2	Port lettre d'avertissement à l'émetteur	17.700

La lettre d'avertissement vous informe du rejet d'un chèque émis, ce qui vous permet de régulariser votre situation et d'éviter une interdiction d'émettre des chèques. Le rejet d'un chèque sans provision entraîne l'interdiction immédiate d'émettre des chèques sur l'ensemble des comptes détenus par l'émetteur dans toutes ses banques. Elle entraîne l'inscription au Fichier Central des Incidents de Paiement de la BCEAO recensant les personnes frappées d'une interdiction d'émettre des chèques.

2.2.1.8.3	Frais de dossier interdit bancaire	17.700
2.2.1.8.4	Frais de régularisation	5.900
2.2.1.8.5	Chèque émis en infraction interdit bancaire	17.700
2.2.1.9	Forfait chèque impayé	N/A
2.2.1.10	Expédition de chéquier à domicile (sous pli simple)	N/A
2.2.1.11	Expédition de chéquier à domicile (sous pli recommandé)	
2.2.1.11.1	Par DHL	21.389
2.2.1.12	Autres types de chèques	N/A
2.2.1.13	Assurance perte et vol des moyens de paiement	
2.2.1.13.1	Quiétis	
2.2.1.13.1.1	Titulaire par an	6.000
2.2.1.13.1.2	Co-titulaire par an	4.000
2.2.1.14	Encaissement de chèques	
2.2.1.14.1	Encaissement de chèques dans l'UEMOA	Gratuit
2.2.1.14.2	Encaissement de chèques hors UEMOA	Gratuit
2.2.2	Cartes bancaires	
2.2.2.1	Renouvellement / cotisation annuelle	
2.2.2.1.1	Carte privative	
2.2.2.1.1.1	Cotisation mensuelle CARTE ECLAIR	500
2.2.2.1.2	Carte interbancaire (nationale ou UEMOA)	
2.2.2.1.2.1	Coût des retraits aux Guichets Automatiques de Banque (GAB) de la banque du client	Gratuit
2.2.2.1.2.2	Consultation de solde aux Guichets Automatique de Banque (GAB) de la banque du client	Gratuit
2.2.2.1.2.3	Coût des retraits aux Guichets Automatiques de Banque (GAB) des confrères de la zone UEMOA - GIM	500
2.2.2.1.2.4	Mini-relevé	Gratuit
2.2.2.1.2.5	Frais de gestion mensuels	N/A
2.2.2.1.2.6	Frais annuels	N/A
2.2.2.1.3	Les services de transferts rapides de fonds développés par d'autres institutions bancaires au sein de leur groupe	N/A
2.2.2.1.4	Carte interbancaire internationale (avec VISA, MASTERCARD, etc.)	
2.2.2.1.4.1	Cotisation mensuelle	
2.2.2.1.4.1.1	Carte VISA HORIZON	1.100
2.2.2.1.4.1.2	Carte VISA CLASSIC	2.200
2.2.2.1.4.1.3	Carte VISA PREMIER	6.600
2.2.2.1.4.1.4	Carte VISA PLATINUM	12.500
2.2.2.1.4.2	Cash Advance (retrait TPE)	
2.2.2.1.4.2.1	Sur équipement SGB	Gratuit
2.2.2.1.4.2.2	Sur équipement autre banque Bénin	2.750
2.2.2.1.4.2.3	Sur équipement à l'étranger (hors Bénin)	(2,3% + 4.000) + TAF
2.2.2.1.5	Carte prépayée	
2.2.2.1.5.1	Chargement de la carte prépayée VISA	N/A
2.2.2.1.5.2	Retrait Guichets Automatiques de Banque (GAB)	N/A

9.5.4.1.1	Frais de dossiers	32.000
9.5.4.1.2	Commission de notification	0,15% + TAF min 33.000
9.5.4.1.3	Commission de confirmation (par trimestre divisible)	0,35% + TAF min 33.000
9.5.4.1.4	Commission de transférabilité	0,15% + TAF min 33.000
9.5.4.2	Modification de credoc	
9.5.4.2.1	Commission de modification simple	42.000
9.5.4.2.2	Commission de modification du montant : credoc export confirmé(sur différence du montant)	0,4% + TAF min 42.000
9.5.4.2.3	Commission de modification du montant : credoc export non confirmé	0,4% + TAF min 42.000
9.5.4.2.4	Commission de prorogation (par trimestre indivisible)	0,4% + TAF min 42.000
9.5.4.3	Négociation du crédit documentaire	
9.5.4.3.1	Commission de négociation	0,2% + agios d' escompte + TAF
9.5.4.4	Utilisation du crédit documentaire	
9.5.4.4.1	Commission d'encaissement	0,30% + TAF min 42.000
9.5.4.4.2	Pour paiement différé (par mois indivisible)	0,125% + TAF min 27.500
9.5.4.4.3	Frais d'envoi hors Afrique	65.000
9.5.4.4.4	Frais d'envoi Afrique	35.400
9.5.5	Domiciliation recettes d'exportation	
9.5.5.1	Commission de domiciliation import et export	22.000 à l'import et 30.000 à l'export
9.5.5.2	Frais de rapatriement des recettes d'exportation	5.500
9.5.6	Lettre de crédit	N/A
X. AUTRES SERVICES (DIVERS)		FCFA TTC
10.1	Frais de recherche de documents (en unité)	
10.1.1	0 à 30 jours	5.900
10.1.2	30 à 60 jours	5.900
10.1.3	60 à 90 jours	5.900
10.1.4	Plus d'un an	11.800
10.1.5	Supplément par photocopie	Gratuit
10.2	Boîte à lettre	2.000
10.3	Location de coffre-fort	
10.3.1	Petit format	22.000 TTC/ trimestre
10.3.2	Moyen format	33.000 TTC/ trimestre
10.3.3	Grand format	55.000 TTC/ trimestre
10.3.4	Caution	300.000
10.4	Frais de reproduction de clé	75.000
10.5	Demande de renseignements sur client	N/A
10.6	Demande de renseignements commerciaux (par télécopie et avec accord client)	N/A
10.7	Demande de renseignements financiers	N/A
10.8	Demande de renseignements comptables (Commissaires aux comptes)	N/A
10.9	Abonnement mensuel au site internet	N/A
10.10	Information annuelle des cautions	N/A
10.10.1	Information semestrielle des cautions	23.600
10.11	Successions	
10.11.1	Frais d'ouverture de dossier de succession	N/A
10.11.2	Frais de dossier de succession (au règlement selon l'actif)	N/A

10.11.3	Frais annuels de tenue de compte	N/A
10.12	Frais annuels sur compte inactif (Créances arriérées)	N/A
10.13	Frais relatifs saisie-arrêt/avis à tiers détention ou opposition administrative	N/A
10.13.1	Lettre d'avertissement	N/A
10.13.2	Lettre d'injonction	N/A
10.14	Attestation d'avoirs	21.240
10.15	Reconstitution d'extrait de compte	N/A
10.16	Autres types de services	
10.16.1	Récépissé de dépôt	23.600
10.16.2	Duplication de pièces comptables	2.950
10.16.3	Transfert de compte dans une agence SGB	Gratuit

Publication semestrielle des meilleurs taux offerts à la clientèle au 30 JUIN 2020*					
ETABLISSEMENT	Meilleur taux débiteur offert à la clientèle	Conditions débitrices minimales et maximales indexées sur le taux de référence du marché monétaire, applicables aux crédits de la clientèle		Taux minima et maxima appliqués le semestre écoulé en rémunération des dépôts à terme et des autres dépôts et produits d'épargne non réglémentés	
		Minimum	Maximum	Minimum	Maximum
Société Générale Bénin	6,00%	9,00%	13,00%	3,00 %	7,00 %

*Suivant l'article 32 de la Décision n°397-12-2010 relatif à la politique de monnaie et de crédit

ILLUSTRATION DE LA FORMULE DE CALCUL DU TEG

POUR LES PROFESSIONNELS

Pour un prêt dont les caractéristiques sont les suivantes :

Montant prêt : 10.000.000
Taux d'intérêt annuel : 8%
Durée : 5 ans (60 mois)
Frais d'assurance : 150.000
Frais de dossier : 100.000
Date de début remboursement : 26/11/2018
Mensualité : 207.239 FCFA TTC

Le Taux Effectif Global et de : 10.569%

POUR LES ENTREPRISES

Pour un prêt dont les caractéristiques sont les suivantes :

Montant prêt : 150.000.000
Taux d'intérêt annuel : 8%
Durée : 2 ans (24 mois)
Frais d'assurance : 500.000
Frais de dossier : 750.000
Date de début remboursement : 29/11/2018
Mensualité : 6.847.820 FCFA TTC

Le Taux Effectif Global et de : 10.303%